

septembre 2020

Actualité réglementaire

Plan de relance post-crise

Le plan France Relance, présenté début septembre, concerne 3 principaux domaines :

- l'écologie (rénovation énergétique, biodiversité, infrastructures ...)
- la compétitivité (baisse des impôts de production, soutien au développement des marchés clé, aide à l'innovation, à la relocalisation ...)
- la cohésion sociale.

Dans ce dernier sont annoncées diverses mesures, mettant plus particulièrement l'accent sur l'emploi, avec notamment la mise en place de l'activité partielle de longue durée et de la formation des salariés en activité partielle, ainsi qu'un soutien à l'emploi des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Le Ségur de la santé est inscrit dans ce plan, avec un budget de 6 milliards d'Euros sur 3 à 5 ans dédiés aux priorités d'investissement structurelles dans les secteurs sanitaire et médico-social. Est également prévue l'augmentation du nombre de personnes formées aux métiers d'infirmier et d'aide-soignant.



Pour refonder le service public hospitalier

Sur fond de relance et de Ségur de la santé, plusieurs collectifs de soignants et de patients, des associations citoyennes et des chercheurs et acteurs de terrains ont lancé en juillet un appel « Pour refonder le service public hospitalier ». Celui-ci a donné lieu au lancement d'ateliers participatifs de travail et de réflexion démocratique et populaire. [La première rencontre de lancement](#) aura lieu le 10 octobre à Montreuil. Il y sera notamment question du projet de réforme de la tarification en psychiatrie effective à partir du 1^{er} janvier 2021, visant le rapprochement des systèmes de tarification du public et du privé, et basée sur des indicateurs d'activité qui ne sont pas sans rappeler une certaine T2A (tarification à l'activité) ...

A lire

Rapport d'information sur le Défenseur des droits

Un rapport d'information parlementaire sur le Défenseur des droits, remis en juillet dernier, souligne le rôle de cette institution, « essentiel dans notre société fracturée ». Déplorant « l'insuffisante prise en compte des avis du Défenseur des droits par les pouvoirs

publics », le rapport formule plus de 40 recommandations pour conforter les pouvoirs de cette autorité, son indépendance, sa visibilité et son organisation territoriale. Il plaide notamment en faveur d'une extension du périmètre de compétence du Défenseur des droits à la protection des lanceurs d'alerte et au contrôle des EHPAD et autres établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Rappelons que le Défenseur des droits dresse un état des discriminations à travers son rapport annuel. Celui paru en juin dernier concernant l'année 2019 pointe pour la 3^{ème} année consécutive le handicap comme principal motif de discrimination – près d'un quart des situations dont il est saisi. Loin devant l'origine, l'état de santé ou la nationalité, les discriminations liées au handicap sont particulièrement prégnantes dans le domaine de l'emploi, l'éducation et la formation ou encore les services publics.

A Jacques Toubon, qui publiait son sixième et dernier rapport après 6 ans de mandat de Défenseur des droits, a succédé Claire Hédon, ancienne présidente d'ATD Quart monde et membre comité consultatif national d'éthique.

Remise du rapport sur les 1 000 premiers jours de la vie de l'enfant

La commission d'experts présidée par Boris Cyrulnik, chargée de travailler avec l'ensemble des acteurs pour rassembler les connaissances disponibles et formuler des préconisations, a remis le 8 septembre dernier son rapport « Les 1 000 premiers jours : là où tout commence ».

Le document souligne de manière simple et accessible l'importance de ces premiers jours à compter du 4^{ème} mois de grossesse, période déterminante – en positif et en négatif – dans le développement physique, psycho-affectif, émotionnel et cognitif de l'enfant.

Centré sur les besoins de l'enfant et tout particulièrement la construction du lien d'attachement, le rapport veut formuler un discours de santé publique et propose différentes pistes pour améliorer sa prise en compte par l'ensemble de la société et par les acteurs plus directement concernés. Énoncées au long des 5 chapitres de ce rapport, les propositions sont nombreuses et ambitieuses (développement des coopérations culture – santé – médicosocial, création d'un référent parcours, promotion de l'entretien postnatal précoce, création d'une « Maison des 1000 jours », réforme des congés parentaux et des modes d'accueil, soutien aux maternités et aux services de protection, maternelle et infantile, remboursement de certains professionnels non conventionnés ...).

La mise en œuvre de ces propositions devrait être précisée dans les prochaines semaines.



Les proches aidants ou des solidarités en action

Ce dossier du Haut Conseil de la santé publique aborde un sujet essentiel d'une actualité reconnue mais d'une compréhension et une prise en compte encore insuffisantes.

Une vingtaine de contributions à ce dossier permet d'évoquer les nombreuses questions liées à l'action et la situation des aidants : qui sont-ils ? quelles types d'aide apportent-ils ? quels sont leurs besoins ? les différents impacts de leur rôle d'aidant sur leur santé, sur leur vie personnelle, professionnelle ; les dispositifs existant en réponse à leurs besoins ; les types de soutien développés localement ou dans d'autres pays ...

En arrière-plan de ces sujets, des questions délicates telles que l'isolement des aidants et la complémentarité entre proches aidants et professionnels supposent notamment de développer les actions de formation des professionnels pour contribuer à soutenir la vie à domicile des personnes fragiles – un enjeu extrêmement actuel et complexe.

Handicaps et emploi

Le rapport thématique 2019-2020 de l'IGAS « Handicaps et emploi », basé sur un état des lieux et une analyse documentaire conséquents, constate le manque d'efficacité d'un système dont il pointe les « fissures internes » : la complexité « inouïe », le manque de coordination, les limites de la « RQTH » et le phénomène du non recours. Il propose 3 scénarii pour l'évolution du modèle français de soutien à l'emploi :

- *Le statu quo*, qui présente « le plus haut niveau d'acceptabilité à court terme », moyennant certains aménagements incontournables, mais peu compatible avec la perspective inclusive ;
- *La refondation*, un pari inclusif ambitieux basé sur l'accessibilité universelle et supposant un changement profond de paradigme ;
- *Le recentrage*, visant une évolution graduelle avec des dispositifs plus ciblés, susceptible de préparer des transformations plus profondes.

« Intervention et soins de prévention de la démence »

Ce rapport de juillet 2020 est une actualisation des travaux de la commission du Lancet sur les syndromes démentiels, qui concernent aujourd'hui 50 millions de personnes dans le monde. La comparaison de l'évolution en volume et en part des personnes atteintes traduit les effets possibles de la prévention par une action sur les facteurs de risque. En 2017, le rapport mettait en évidence 9 facteurs de risque de développement de syndromes démentiels, dont la suppression pourrait réduire la prévalence de démence de 8 à 7% selon les facteurs. 3 facteurs supplémentaires sont soulignés dans ce rapport. Ces différents facteurs peuvent agir sur l'apparition des troubles de manière très précoce (comme les conditions d'éducation), dès le milieu de vie (perte d'audition, traumatisme crânien, hypertension, consommation excessive d'alcool, obésité), ou de manière plus tardive (comme le tabagisme, l'isolement social, la dépression, l'inactivité physique, la pollution de l'air et le diabète).

Ces données, pouvant être considérées comme positives au regard du potentiel d'action sur ces déterminants, y compris à l'échelle sociétale, illustrent la complexité de ces troubles et la multiplicité de leur origine, non seulement biologique mais aussi psychologique, sociale et environnementale.

« Dévoilement de soi et alliance thérapeutique »

Sur un sujet essentiel qui reste polémique dans les pratiques soignantes et les fonctionnements institutionnels, le dossier du mois de juin de la revue « Santé mentale » présente un sommaire appétissant – avec notamment la contribution de Jean-Paul Lanquetin, infirmier de secteur psychiatrique, praticien chercheur en soins infirmiers, à l'origine du GRSI et du Soclecare.

A la recherche de la rencontre humaine comme condition de la relation soignante et de l'« alliance thérapeutique », ce dossier explore la manière dont les soignants peuvent faire preuve d'authenticité et de congruence, pour un « dévoilement » favorisant une « juste proximité ». On peut regretter qu'il manque une dimension essentielle à ce sujet, celle du regard complémentaire d'un patient sur ce qu'il peut vivre de cette implication soignante et sur la manière dont elle peut personnaliser et enrichir la relation.

Actualité de GEFCA

Ecole de la sclérose en plaques de Villeurbanne 2020 et COVID

L'état de la situation sanitaire nous amène à revoir l'organisation de l'Ecole, pour répondre aux besoins d'information et d'échange des élèves en assurant la sécurité de tous.

L'équipe projet (Réseau de soins Rhône-Alpes SEP, APF France Handicap et GEFCA) a fait le choix d'un format d'Ecole à distance, permettant de tenir compte des contraintes multiples et malgré le regret de renoncer à la rencontre « directe » avec les élèves.

Le calendrier reste inchangé (les samedis 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre et 12 décembre), avec des vidéos en ligne et certains temps interactifs et en direct. [Plus d'informations : ecoledelasep@gefca-asso.fr](#).

Regard du philosophe sur une crise sanitaire

Malgré le contexte actuel, nous avons le plaisir de confirmer la rencontre, organisée par GEFCA en partenariat avec la [Librairie Voie au Chapitre](#), avec le philosophe Jean-Michel Longneaux autour de son ouvrage « Solitude, finitude, incertitude : philosophie du deuil ».

Cette rencontre se déroulera en présence de Mme Audrey Hénocque, 1^{ère} adjointe au maire de Lyon, le vendredi 2 octobre à 19h30 à la librairie sur inscription (liste d'attente disponible). Plus d'informations [animation@gefca-asso.fr](#).

Penser l'accompagnement des acteurs dans un contexte de crise sanitaire

L'exercice paraît difficile – remobiliser les acteurs, rechercher des « bénéfiques » à une situation avant tout extrêmement éprouvante pour chacun peut sembler décalé, alors que les atteintes à l'autodétermination et au pouvoir d'agir ont été importantes ... Une telle réflexion nous semble pourtant indispensable pour tenter de « transformer une difficulté en opportunité », de « donner du sens » à cette épreuve et de valoriser les pratiques et l'inventivité : comment, dans un contexte d'urgence et de contraintes multiples (y compris des demandes contradictoires), les professionnels et associations ont-ils pu maintenir leur préoccupation première d'améliorer l'accompagnement des personnes ? Quels enseignements en tirer ? Retrouvez la [présentation de notre réflexion](#) sur les conséquences du COVID-19 et l'accompagnement des différents acteurs dans ce contexte.

Nouvelle contribution au programme RePairaidants

Le 30 septembre se déroulera à Chambéry une formation sur « les aides et les droits » à destination des proches aidants de personnes en situation de handicap. Inscrite dans le cadre du programme « [RePair-aidants](#) » de l'APF France Handicap soutenu par la CNSA, cette formation s'appuie sur une co-animation entre un formateur « pair » et un formateur « pro » (intervenant GEFCA).

Actualités partenaires

Sortie du « good design playbook »

Ce playbook est un guide de bonnes pratiques de conception pour des produits et des services accessibles à toutes et à tous. Son enjeu est d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie dans les usages de la vie courante.

La conception du guide a été menée en 2019 et 2020 selon une démarche inclusive par APF Conseil (d'APF France Handicap) et le Groupe SEB, avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Voir la [présentation](#).